

# Prévention des conduites addictives : un outil de sensibilisation ludique

F. Tallandier, Groupement interprofessionnel médical et social aubois, Troyes

**D**ans le cadre de la prévention des risques liés aux conduites addictives, notamment en lien avec le cannabis, une entreprise de recyclage de déchets électriques et électroniques a sollicité son service de santé au travail (SST) pour l'accompagner dans cette démarche. Le SST a pris en charge l'organisation d'une action de sensibilisation et d'information de l'ensemble des salariés de cette entreprise.

Pour ce faire, l'équipe pluridisciplinaire a recherché des outils adaptés aux différents métiers de l'entreprise (direction, personnel administratif, maintenance, opérateurs des chaînes de tri...) et a contacté l'antenne locale de l'institut régional d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), qui met à la disposition des préventeurs ses ressources documentaires.

Un outil a particulièrement retenu l'attention du SST : le jeu de l'oie « Kancèton ». Cet outil pédagogique, habituellement utilisé en milieu scolaire et médico-social, permet d'animer des temps d'échanges pour tout public. Il est développé par l'association Oppelia (<https://www.oppelia.fr/>), dont l'objet est d'apporter une aide aux personnes rencontrant des difficultés psychologiques, sociales et sanitaires, en particulier celles liées à l'usage de drogues et aux addictions. Ce jeu a pour objectifs, notamment, d'apporter des connaissances sur les drogues et de faire réfléchir à son positionnement face aux addictions avec ou sans produit. Il est constitué d'un plateau, de pions, de dés et de 120 cartes abordant 4 thèmes : les idées reçues, les usages et effets, les produits et leurs modes de consommation, les lois.

Une sélection des cartes thématiques du jeu « Kancèton » a été réalisée, en privilégiant celles concernant le cannabis. Des cartes supplémentaires ont été rédigées par le médecin du travail et l'infirmière de santé au travail pour prendre en compte l'impact des conduites addictives sur l'activité professionnelle, la conduite de véhicule et la pratique du dépistage en entreprise (conditions du dépistage et organisation...), ainsi que



des informations sur la chicha (pratique souvent banalisée en termes de conséquences pour la santé).

Devant la difficulté de trouver un support de communication adapté aux participants, une plaquette d'information « cannabis et travail » a été parallèlement rédigée à l'intention des salariés et validée en réunion pluridisciplinaire du SST. Elle reprend les thèmes abordés dans les outils d'information en insistant sur les conséquences en milieu de travail. Un test d'évaluation de la consommation est également proposé, avec les adresses utiles des différentes associations dans le département.

L'intervention du SST a été annoncée par une campagne utilisant les affiches de l'INRS concernant les addictions. Les informations/sensibilisations délivrées par le médecin du travail et l'infirmière de santé au travail ont concerné des groupes d'une dizaine de salariés constitués à la fois de personnel de production et de bureau. Deux à trois équipes se sont formées lors des séances pour participer au jeu de l'oie « Kancèton ». Cette approche ludique a favorisé les échanges. Les réactions assez libres au cours de la partie montrent une perception des risques parfois très différente des uns et des autres. Ces séances ont montré une certaine confusion dans la compréhension d'informations relayées par les médias sur le cannabis thérapeutique et l'éventuelle dépénalisation de la consommation, ainsi qu'une relative méconnaissance du dépistage en entreprise et de ses modalités (en particulier du risque de sanction). Les conséquences sur la santé ont été parfois minimisées.

À la fin de chaque séance, la plaquette d'information a été remise en expliquant son contenu et la possibilité de retrouver les différents thèmes abordés.